

BELGIQUE-BELGIE
P.P.
7140 MORLANWELZ 1
6/69683
P.912287

Maison de la laïcité
Morlanwelz

LE COURRIER LAÏQUE
N°117 septembre 2013

**Ecole, profs, élèves:
La neutralité n'est
pas neutre !**

Vendredi 20 septembre à 19h30
Conférence par Nadia Geerts
Auteur du livre du même nom



Venez déguster la
bière *La hie*
Info en page 7

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Fédération des
Maisons de la Laïcité

Votre mensuel « Le Courrier Laïque » tout en couleur Un an déjà !



Grâce au matériel d'impression performant dont dispose la Fédération des Maisons de la Laïcité, votre mensuel « Le Courrier Laïque » est imprimé tout en couleur, ce qui a permis d'améliorer la qualité des illustrations et la présentation, et ce, pour un budget identique.

Nos membres nous ont manifesté de nombreuses fois leur satisfaction et nous en sommes heureux.

Que cela incite nos membres à participer toujours plus nombreux à nos diverses activités.

**Pour le Conseil d'administration.
Yvan Nicaise, Président**

En route vers un deuxième semestre, toujours riche en rencontres et en activités !

Septembre : c'est la rentrée

Sera-t-elle différente des années précédentes ?

Oui pour certains, un peu pour d'autres mais jamais la même.

Nos enfants, nos petits-enfants ou tout simplement tous les enfants reprendront le chemin des écoles.

Cette rentrée est, pour nous laïques, l'occasion de rappeler notre attachement à l'enseignement officiel ou subventionné non confessionnel car c'est le lieu d'éducation où les jeunes découvrent le « vivre ensemble », quelque soit leur conception philosophique ou religieuse.

Chacun choisit librement le cours de morale non confessionnelle ou un cours de religion en fonction de ses convictions (plutôt celle de ses parents...).

Mais hors ces deux heures de cours obligatoires, l'osmose est complète dans le respect de la neutralité qui est et reste une des grandes valeurs de l'enseignement non confessionnel ; le seul enseignement qui mériterait de s'appeler libre car sans référence religieuse.

Petit test : sur internet tapez « enseignement libre Belgique » et les premiers sites qui s'ouvrent se dénomment ... enseignement catholique.

Le nom « libre » est donc vite oublié.

Quant aux adultes, hors retraités, la reprise du travail ne sera pas présente pour tous ceux qui ont perdu leur emploi ou qui espèrent en trouver.

Lorsque le chômage dépasse les 20% dans certaines régions du pays et est de 11% en moyenne dans l'Union européenne, le mot « rentrée » est teinté d'une certaine hypocrisie.

C'est néanmoins, après une période moins active, qu'en temps que laïques, il nous importe, au-delà de toutes ces situations à peine évoquées, d'être les acteurs et non les observateurs d'une société que nous voulons plus juste, plus humaine, plus solidaire. Bien des laïques, à des niveaux divers, sont impliqués dans la vie sociale et politique. Il y va de choix personnels, de disponibilité et d'engagement. Parmi ces engagements, les Maisons de la Laïcité ont un rôle à jouer.

C'est un lieu de réflexion, d'échange, de prise de conscience. Voilà pourquoi nous vous invitons à participer massivement aux conférences-débats et ciné – club « le Cinéma des résistances, où le « sérieux » ne signifie pas « ennui » et à y inviter vos amis et connaissances.

Mais une Maison de la Laïcité veut aussi privilégier la convivialité, la créativité et la culture générale.

Nous retrouvons ces objectifs dans nos divers ateliers et les « lundis du préau ».

Toutes nos activités seront annoncées dans « **Le Courrier Laïque** » envoyé mensuellement à tous nos membres, dans le journal communal d'information « Morlanwelz.be », sur notre site internet et par des affiches déposées auprès des commerçants de l'entité.

Toujours des activités à mini-prix. Alors, pourquoi s'en priver !

**Pour le Conseil d'administration
Yvan Nicaise, Président**



*En page 7,
découvrez l'invitation
pour déguster
cette nouvelle bière*

Dans ce numéro

En route vers un 2 ^{ème} semestre de rencontres et d'activités !	p.2
Echos des activités de juin 2013	p.5
La FEML a choisi son insigne : le Ginkgo Biloba	p.6
Samedi 7 septembre : venez déguster la LA HIC	p.7
Vendredi 20 septembre : Conférence-débats « La neutralité n'est pas neutre » par Nadia Geerts	p.8
Ciné-Club « Le Cinéma des Résistances » Programme 2013 - 2014	p.10
Jeudi 12 septembre : votre premier film « BARBARA »	p.12
Lundi 16 septembre « <i>Folklore louviérois : D'jobri- D'jobrette et le quartier de Baume</i> » par Michel Host	p.14
Eishmann à Jérusalem	p.15
Laïcité : après le voyage de jeunes laïques en Pyrénées françaises	p.17
Jeudi 26 septembre : atelier d'art floral	p.20
Lundis 23 et 30 septembre : cours d'italien	p.20
Lundis 9 et 23 septembre : atelier d'aquarelles	p.
La liberté de religion et de conviction selon l'Union Européenne	p.22
Menu du repas du 16 septembre à 12h30	p.24

Contact bureau : Paola Esposito - 064/ 44 23 26

Adresse mail : laicite.mlz@skynet.be

Contact Président Yvan Nicaise : 0478/ 39 27 96

Adresse mail : yvnicaise41@gmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

Cotisation 2013

La cotisation annuelle est fixée à **10 €** par membre.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »

Compte de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

IBAN n° BE76 0682 1971 1895

Echos des activités de juin 2013

Lundi du Préau du 17 juin : Repas « Couscous » et revue des « Walloneus du Sablon »



A la veille des vacances et au vu du succès rencontré les années précédentes, ce repas suivi du spectacle wallon est devenu une tradition au sein de notre maison.

Le couscous, préparé par les membres du Conseil d'administration de notre maison, a ravi les papilles des participants et le programme renouvelé des « Walloneus du Sablon » nous a prouvé que l'humour wallon reste compris et apprécié dans notre entité.

29 juillet : un « lundi du Préau » dans une ambiance de vacances



Deux mois sans « lundis du Préau », c'était trop long pour les habitués.

Nous avons donc organisé, en juillet 2012, un repas-surprise de vacances suivi d'une animation inhabituelle qui a rencontré un succès inattendu.

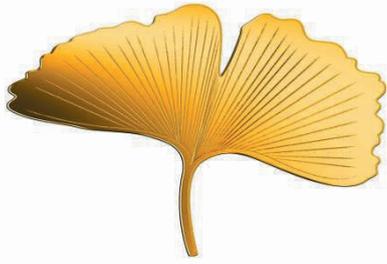
Conclusion : il fallait « remettre le couvert » en 2013... et ce fut fait !

Les participants, encore plus nombreux que l'an dernier, après un copieux repas, se sont déchaînés durant une animation préparée par notre président, son épouse et notre secrétaire Mimie.

Les participants se sont affrontés dans des quiz musicaux mais aussi culturels à travers, notamment la recherche de citations ou de lieux de notre entité.

Une fois de plus, nos membres, habitués de débattre de thèmes plus interpellants lors de nos conférences, ont concilié le « vivre ensemble », avec le « rire ensemble ».

Yvan Nicaise



**La Fédération Européenne des
Maisons de la Laïcité a choisi
son insigne
Le Ginkgo Biloba**

Le 21 septembre 2013, la FEML aura un an : jeune association mais pleine d'espoirs et d'objectifs.

La FEML a pour but de promouvoir, localement ou régionalement, à travers l'Europe, par l'intermédiaire de ses membres, les valeurs de la Laïcité, mais aussi de promouvoir et défendre les intérêts collectifs des Maisons Laïques.

Comme symbole de reconnaissance européen, elle a choisi la feuille du Ginkgo Biloba.

Pourquoi ?

Précisons d'abord que le flambeau laïque reste, pour la Belgique le symbole de la Laïcité, mais il fallait trouver un symbole européen plus universel, ne risquant pas d'être proche, picturalement parlant, de celui de partis d'extrême droite.

Le choix s'est donc porté sur la feuille du ginkgo biloba.



Appelé l'arbre aux « 1000 écus » pour sa couleur or en automne, le ginkgo biloba est la plus ancienne famille d'arbres connue, puisqu'elle serait apparue il y a plus de 270 millions d'années. Elle existait déjà une quarantaine de millions d'années avant l'apparition des dinosaures et a traversé de nombreuses épreuves puisqu'il a notamment survécu à l'explosion de la bombe atomique le 6 août 1945 à Hiroshima. Un ginkgo biloba situé à moins d'un kilomètre de l'épicentre a survécu.

Symbole de longévité mais aussi de résistance, c'est donc tout naturellement que sa feuille - séparée en deux lobes distincts - a été choisie pour représenter la laïcité politique, celle qui soutient la séparation du religieux et de l'Etat.

**Cet insigne est en vente à la maison de la Laïcité de Morlanwelz
au prix de 2 €.**

A chacun d'entre-nous de le faire connaître.

Yvan Nicaise



INVITATION

Samedi 7 septembre

A partir de 11 heures

Venez déguster la **La Hic**

**La première « bière engagée »
brassée pour la Fédération des
Maisons de la Laïcité**

La Belgique a une longue tradition brassicole artisanale et la Fdml a voulu y contribuer en ajoutant la « La Hic ».

La connaître

Une robe cuivrée, une mousse généreuse... La Hic révèle un délicieux parfum de houblon teinté d'agrumes et de malt. Cette nouvelle bière de caractère allie subtilement amertume et touches sucrées.

Réalisée par la brasserie artisanale Caracole, située à Falmignoul près de Dinant, la La Hic sera distribuée au sein des Maisons de la Laïcité, dans les bons établissements et à l'occasion d'événements festifs.

**A l'occasion de la rentrée de septembre, venez la
déguster entre membres et sympathisants.**

Le Conseil d'administration

LE COURRIER LAÏQUE

Editeur responsable et mise en page : Yvan Nicaise

Couverture : Bertrand Aquila

Vendredi 20 septembre à 19h30
Conférence-débat
« Ecole, profs, élèves : la neutralité n'est pas neutre ! »
Par Nadia GEERTS

**Dans le « Courrier laïque » de juin dernier,
nous vous présentions son livre.
Le 20 septembre, nous recevrons son auteur.**

Il n'a pas fallu attendre la dernière idée en date de la ministre Marie - Dominique Simonet qui estime qu'il est temps de restaurer « un vrai cours de morale neutre, non confessionnelle » en lieu et place du cours de morale laïque « engagé » et militant, pour que Nadia Geerts écrive son ouvrage dans un but bien défini : *Comment vivre mieux ensemble en milieu scolaire.*

Sur son blog, (Les carnets de Nadia Geerts), le 19 avril dernier, elle réagissait aux propos de la Ministre en écrivant notamment :

« ... L'idée lumineuse, c'est celle-ci : à côté des cours engagés que sont les cours de religion et de morale-qu'on-ne-sait-plus-comment-appeler, il faudrait un cours pour les malheureux élèves qui ne se reconnaissent dans aucun de ces engagements : les témoins de Jéhovah, les chiites dans les écoles où le prof de religion islamique est sunnite, les baha'is, les hindouistes – du moins jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leur reconnaissance -, les vaguement déistes, etc. A ces élèves-là, on enseignerait une morale rigoureusement neutre.

Une morale rigoureusement neutre ? Kekséksa, Madame la Ministre ? Comment une morale pourrait-elle être neutre, dès lors qu'elle se fonde nécessairement sur des valeurs que l'on juge préférables à d'autres ? Et en admettant même que cette morale neutre existe, pourquoi ne pas décider de l'enseigner dorénavant à tous, plutôt que de faire de ce projet ambitieux un cours résiduel ? »

Voilà le débat bien posé.

Au moment où d'aucuns parlent de « crise de valeurs », d'autres du « retour au religieux », où le libre examen est, pour les mouvements extrémistes, voire pour les modérés, un principe de pensée incompatible avec la vérité révélée des « lois divines », où l'immixtion du religieux dans la vie politique se fait pressante, le cours de morale non confessionnelle doit faire partie de nos préoccupations sociétales.

Mieux connaître la conférencière



Nadia Geerts est licenciée et agrégée en philosophie (Université libre de Bruxelles – 1991).

De 1992 à 2008, elle fut professeur de morale non confessionnelle dans les écoles secondaires de la Ville de Bruxelles (enseignement secondaire inférieur et supérieur, général, technique et professionnel).

Depuis 2009, elle est maître-assistante en philosophie et en morale à la Haute école de Bruxelles, catégorie pédagogique (Defré).

De 2000 à 2010, elle assura la présidence du Cercle républicain (CRK asbl) et de 2001 à 2010, membre de l'équipe de RésistanceS, le web-journal de l'observatoire belge de l'extrême droite.

En 2007, elle fut initiatrice du R.A.P.P.E.L. (Réseau d'Actions pour la Promotion d'un Etat laïque).

Depuis 2009, elle est membre du comité de rédaction et de lecture de la revue Prochoix.

Elle participe à de nombreuses émissions, débats, colloques, notamment sur la question du port du voile, la laïcité et l'enseignement, l'introduction des cours de philosophie dans l'enseignement obligatoire, l'égalité homme – femme, etc.

Elle est l'auteur de nombreux ouvrages : *Baudouin sans auréole* (Labor 2003), *L'école à l'épreuve du voile* (Labor 2006), *Fichu voile !* (Luc Pire 2010) et *Ecole, profs, élèves : La neutralité n'est pas neutre !* (La Mulette 2012) qui sera le thème de notre conférence.

La laïcité à l'épreuve du XXIe siècle (Luc Pire 2009) a été publié sous sa direction.

Venez nombreux à la conférence – débat du 20 septembre.

Entrée : 3 €

Etudiant : 1 €

Yvan Nicaise

«Au fond de moi, l'humain s'était mis à gueuler. Il n'était pas trop tard.»
Emmanuel Loretelli.

Ciné-club

Le Cinéma des Résistances

Le programme 2013-2014
Saison 12



Le ciné-club Cinéma des Résistances est une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz A.S.B.L. avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - Secteur Education permanente et Jeunesse

Pour sa saison 2013-2014, le *Cinéma des Résistances*, le ciné-club de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz, oriente sa programmation autour de thèmes soigneusement choisis : des sujets graves qui rejoignent les préoccupations de ceux qui s'indignent et qui sont engagés dans la défense de l'environnement, des droits de l'homme ou qui luttent contre les ravages de l'obscurantisme, de l'intégrisme, d'un régime totalitaire, contre les injustices ou les inégalités sociales.

Des œuvres magnifiques, avec une parfaite maîtrise du scénario ou des plans d'une grande beauté, nous plongeront au cœur des grands défis de notre époque.

Des films percutants, saisissants, dont parfois le lyrisme nous convie à une émotion intense, qui peuvent, à leur manière, faire avancer les choses.

La méfiance, l'enfermement, la solitude, la tension, l'oppression, la rétention, les non-dits. Le premier film, **Barbara**, parle du quotidien de tous les régimes totalitaires en train de s'écrouler, et de la vie de ceux qui tentent de s'en échapper.

Terraferma évoque l'immigration sous la forme d'un cas de conscience. Une famille de pêcheurs siciliens renoue avec la compassion et la solidarité.

Les Chevaux de Dieu remonte aux racines du mal et décrypte, avec une terrifiante justesse, les arcanes de l'embrigadement religieux fanatique.

Les Bêtes du Sud sauvage est une déclaration pour la protection de la planète mais aussi une œuvre parlant du social. Une réflexion sur la nature et sur la pauvreté.

Drame de la calomnie, **La Chasse** est un plaidoyer de la présomption d'innocence.

Illégal observe tous ces êtres qui rêvent d'une terre d'accueil et dénonce la violence aveugle des politiques d'exclusion dont ils sont les victimes.

Premier film tourné en Arabie Saoudite, **Wadjda** décrit avec subtilité et force la condition des femmes dans ce pays. Sa réalisatrice nous offre une histoire universelle relatant le combat d'une jeune fille pour son émancipation.

Rappelons que chaque projection est introduite par un spécialiste du cinéma et est prolongée par un débat au cours duquel les spectateurs peuvent échanger leurs réflexions sur les thèmes abordés ou les qualités du film et partager leurs émotions.

Toutes les projections se font dans la salle *Robert Joly* située au rez-de-chaussée et accessible aux personnes à mobilité réduite.

PRIX D'ENTREE : 4,00 € par séance

ABONNEMENT : 16,00 € pour 5 séances (valable sur plusieurs saisons)

INFORMATIONS : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40

VOITURAGE gratuit pour les habitants de Morlanwelz : inscription deux jours avant la projection au 064/44.23.26

Mimie Lemoine

VOTRE PREMIER FILM

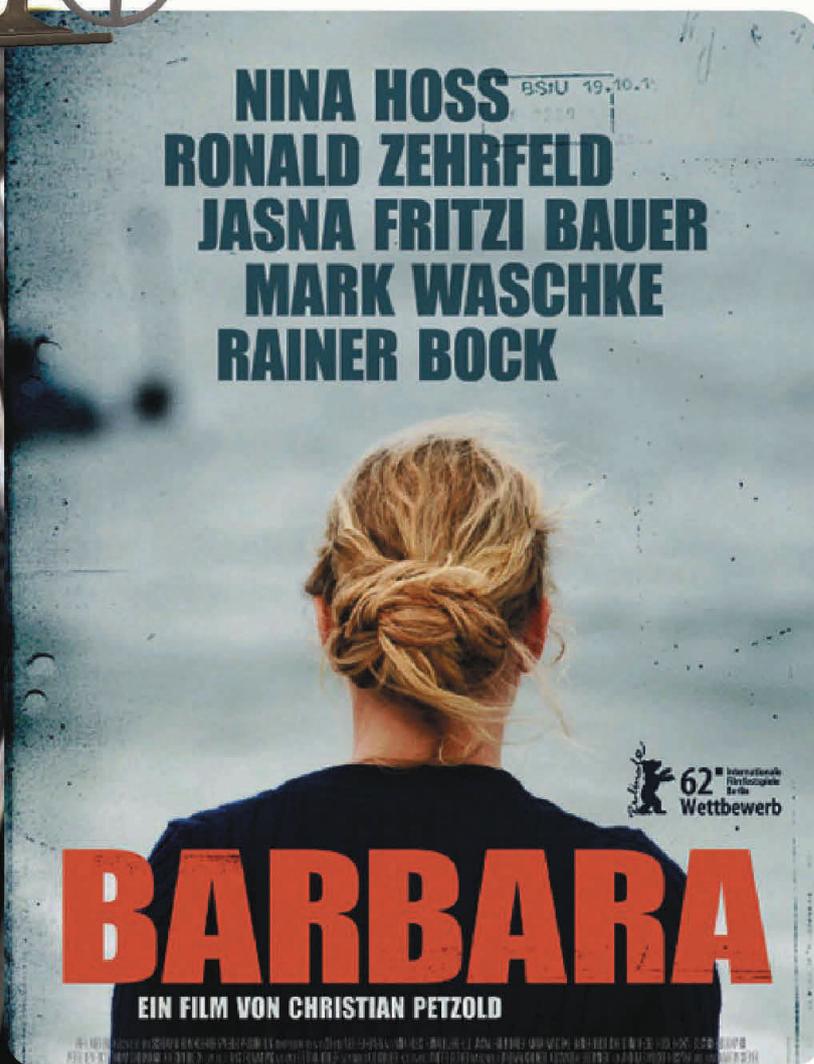
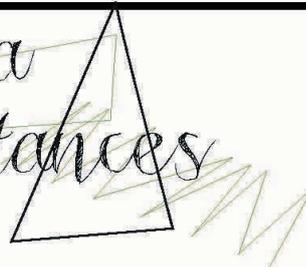


Morlanwelz
Maison de la Laïcité
Place Albert 1^{er} - 16a



Le Cinéma des Résistances

Ciné-club 2013-2014
Saison 12



**Jeudi 12
septembre
2013
à 20 heures**

P.A.F : 4 €
(abonnement 5 séances : 16 €)
info : 0497/ 46.34.93

**Voiturage gratuit pour
les habitants de Morlanwelz :**
064/ 44.23.26 (2 jrs avant la soirée)

**La salle est accessible
aux personnes à mobilité réduite**

Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme -
Secteur Education permanente et Jeunesse
Exempt de timbre - manifestation culturelle
Editeur responsable : Y.Nicaise, Place Albert 1er, 16a
7140 Morlanwelz

le cinéma des résistances

Jeudi 12 septembre 2013 à 20 heures



BARBARA

Un film de Christian PETZOLD

(Allemagne 2012)

A l'été 1980 en Allemagne de l'Est, Barbara, pédiatre, a demandé à être mutée à l'ouest. En représailles, elle est mutée loin de la capitale dans une petite ville de campagne. A l'ouest, son amant Jörg, prépare sa fuite par la mer Baltique. Barbara patiente. Son nouvel appartement, ses nouveaux voisins, l'été et la campagne n'ont pas d'attrait à ses yeux. Elle est cependant attentive à ses jeunes patients dans l'unité de chirurgie pédiatrique. Cependant André, son nouveau boss, la déstabilise. Il a foi en elle, l'aide, lui sourit. Est-ce qu'il l'espionne, est-il amoureux ? Barbara va bientôt se retrouver face à un dilemme : s'enfuir (car c'est possible) ou assumer la responsabilité de rester pour tenter, à son niveau, d'améliorer la société.

Christian Petzold propose une vision colorée, sensible et pleine de justesse de ce que fut la vie de milliers d'Allemands en RDA. Ainsi, il parvient à installer ce climat propre à la société totalitaire, où la suspicion généralisée règle les rapports sociaux et où l'abjection, domestiquée, devient pure affaire de routine. Cette terreur quotidienne est d'autant plus efficacement suggérée que le réalisateur n'a pas cherché à effacer les éventuelles beautés, ni le charme bucolique qui les entourent.

P.A.F. : 4 € (abonnement 5 séances : 16 €)

Une boisson comprise

Dates des prochains jeudis du ciné-club « Le Cinéma des Résistances »

4 octobre 2013 : **Terraferma** d' Emmanuele Crialesi

28 novembre 2013 : **Les chevaux de Dieu** de Nabil Ayouch

16 janvier 2014 : **Les bêtes du sud sauvage** de Benh Zeitlin

27 février 2014 : **La chasse** de Thomas Vinterberg

24 avril 2014 : **Illégal** de Olivier Masser-Depasse

5 juin 2014 : **Wadjda** de Haifa Al- Mansour

Lundi 16 septembre à 14h15
« Les lundis du Préau » présente : Folklore louviérois,
D'Jobri, D'Jobrette et le quartier de Baume (... au cœur)
Par Michel Host

Quelques mots de présentation par Michel Host



En 2010, la Ville de La Louvière et, plus particulièrement les « Scriveus du Centre », célébraient le 125^{ème} anniversaire de la naissance de Joseph Brismé (ou Brismet), bien mieux connu sous le surnom de « D'Jobri » (1885-1969).

Pour reprendre le titre d'une (parmi bien d'autres) chanson wallonne qu'il a composée, il s'agit d'« *In Affaire d'Amour* » plus que

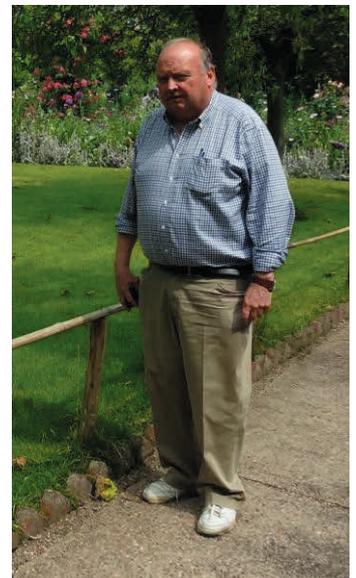
centenaire entre la Cité des Loups et D'Jobri. C'est que Joseph Brismé est enfant de Baume, un des plus vieux quartiers louviérois où le carnaval des loups trouve une de ses origines.

Duettiste avec son épouse « D'Jobrette », auteur, compositeur, acteur, chansonnier, poète, « D'Jobri » est un fleuron de notre patrimoine wallon. Ses sourires, son talent et sa gouaille sont dignes d'un « Scriveu » pétri d'humour et de tendresse. Ainsi, nous essayerons de rappeler le parcours d'un artiste « de chez nous » dans son quartier et dans sa Cité.

Mieux connaître notre conférencier

Après des études secondaires à l'Athénée Provinciale du Centre, section Gréco-latine à La Louvière et Morlanwelz, il obtient le diplôme de Licencié-Agrégé en Histoire de l'Antiquité à l'ULG.

Durant 20 ans, il enseigne les cours de Sciences Humaines et de Morale Laïque à l'Institut Provincial des Arts et Métiers de La Louvière puis, dès 1991, il accède à la fonction de Professeur d'Histoire à l'Ecole Normale Provinciale de Morlanwelz, fonction complétée, depuis 1993, par celle de Professeur d'Histoire à l'Institut Provincial d'Enseignement Supérieur Pédagogique de Mons (actuellement la Haute Ecole Condorcet).



Il est l'auteur de plusieurs articles (la carte postale, le canal du Centre, les chemins de fer, les funérailles laïques, etc.), de dossiers pédagogiques (Marguerite Bervoerts, le « Progrès » de Jolimont), d'expositions (les grèves de 60, le droit de vote, le « fusil brisé », les 75 ans du Centre culturel du Hainaut, les fêtes du travail), de commentaires historiques des lavis d'Edmond Dubrunfaut, des commentaires historiques d'un catalogue d'affiches politiques exposées au Musée des Beaux-Arts de Mons.

Dans son enseignement, ses publications et ses conférences (le Tibet, la Corée, le terrorisme, Robespierre), il insiste constamment sur les risques de résurgence de l'extrême-droite et donc sur le révisionnisme et le négationnisme.

En collaboration avec Jacques Liébin, il a réalisé des conférences-débats, des expositions et vient récemment de réaliser 2 montages-expositions sur les 50 ans des Compagnons de la Louve et les 125 ans de la naissance de D'Jobri ainsi que le 125ème anniversaire de la société des gilles louviérois « les Boute-en train »... sans oublier le 100ème anniversaire du « Mouchon d'Aunia ».

Bien d'autres réalisations pourraient être citées, notamment revitalisation de la « Cantine des Italiens » : exposition sur l'histoire du canal du Centre, et sur l'immigration à La Louvière.

C'est donc un historien, un humaniste, partageant nos valeurs que nous aurons le plaisir de recevoir.

Yvan Nicaise



Eichmann à Jérusalem par Hannah Arendt.

L'actualité cinématographique récente nous a rappelé un événement marquant du début des années 60 : l'enlèvement à Buenos Aires par les services secrets israéliens d'Adolf Eichmann, un des principaux responsables nazis de la Solution Finale suivi de son procès en 1961 à Jérusalem ; à l'issue de ce procès, il fut condamné à mort et pendu l'année suivante.

Le dernier film de Margaretha Von Trotta raconte ces épisodes, en particulier le procès suivi par une jeune journaliste du New Yorker, Hannah Arendt, qui, à la suite de ses articles publiés par cet hebdomadaire, écrivit un livre : « Eichmann à Jérusalem, rapport sur la banalité du mal ».

Hannah Arendt (1906-1975) était une philosophe américaine d'origine juive allemande qui avait déjà une certaine notoriété à l'époque, ayant déjà publié en 1951, entre autre, un ouvrage célèbre sur les origines du totalitarisme.

Son livre sur le procès d'Eichmann fit scandale un peu partout dans le monde parce que loin de le présenter comme un monstre « inhumain », l'auteur le dépeint plutôt comme un petit fonctionnaire très zélé certes, mais aussi infiniment respectueux de l'obéissance et de la discipline.



D'autre part, Arendt y décrit les collaborations entre les nazis et certaines organisations juives.

Son travail essaie donc à tout prix d'échapper au prisme manichéen consistant à voir, dans le nazisme et la Solution Finale, les bons d'un côté, les méchants de l'autre.

Elle insiste souvent sur la médiocrité d'Eichmann qui, après des études inachevées ou ratées, avait

trouvé dans le nazisme un moyen d'élévation et de reconnaissance sociales. Tout au long de son procès, celui-ci témoigna plusieurs fois de ses frustrations de ne pas avoir obtenu le grade qu'il convoitait.

Cet aspect et d'autres donnèrent de lui un portrait plus proche d'un citoyen quelconque que du bourreau tant de fois décrit, ce que nombre de contemporains d'Arendt ne pouvaient pas admettre.

Elle eut à défendre son point de vue, bec et ongles et l'histoire finit par reconnaître en elle une des philosophes les plus brillantes et originales du vingtième siècle.

Une des clefs de sa thèse réside dans le fait que ce n'est pas la connaissance et la culture qui sont des remparts contre le totalitarisme. Hannah Arendt démontre que celui-ci peut s'installer lorsque le refus ou l'absence d'introspection ne permet plus à l'individu de descendre en soi pour distinguer le bien et le mal.

Même si « l'imbécilité » (le mot est souvent employé dans le livre !) d'Eichmann l'accompagne jusqu'à la potence, à certains moments du procès, celui-ci se laisse aller à des déclarations qui ouvrent la porte à cette philosophie.

Enfin, une polémique naquit également à propos de la collaboration occasionnelle entre les nazis et certaines organisations juives, ces dernières ayant parfois été mises sur pied par les nazis eux-mêmes.

C'était évidemment là un sujet sensible. Les éclaircissements d'Arendt ne suffirent pas à éteindre la polémique à ce sujet.

En bref : un livre à lire absolument (disponible à la bibliothèque communale de Morlanwelz à l'Allée des Hêtres) pour qui veut essayer de comprendre les ressorts du comportement humain dans certaines circonstances. Ajoutons que le Cinéma des Résistances envisage de le projeter dans un proche avenir : affaire à suivre.

André Biaumet



Après le voyage de jeunes laïques en Pyrénées françaises

La Fédération Européenne des Maisons de la Laïcité (FEML) avait mis sur pied « *Laïcidad, terre de libertés* », un voyage d'échanges et de rencontres entre adolescents

de différents pays.

Ce séjour interculturel s'adressait aux jeunes de 13 à 15 ans, et s'est déroulé du 15 au 28 juillet 2013 dans les Pyrénées orientales, à Latour de Carol au sein du village club d'Yravals.

Suite à notre appel dans notre mensuel invitant les enfants ou petits-enfants de nos membres à y participer, Guillaume Deneufbourg et Léna Fragneau furent du voyage avec 48 autres jeunes de diverses régions de Belgique et de France.



Des journées bien remplies

Randonnées en Montagne - la Croix-Rouge et les gestes qui sauvent - atelier Musique verte et Récup'ère - la philo, c'est rigolo, réflexions sur la notion de liberté mais aussi sur les principes de la laïcité - jeux et danses, ...

Mais laissons Guillaume et Léna nous donner leurs impressions.

Le projet d'un autre voyage est en discussion : nous ne manquerons pas de vous en informer.

Yvan Nicaise

Mon voyage dans les Pyrénées



Ce fut une très chouette expérience de partir ainsi avec des personnes que je ne connaissais pas. Comme cela a été dans mon cas, les premiers instants où l'on quitte sa famille sont toujours durs mais le réconfort d'une nouvelle aventure et la présence de nouvelles personnes inconnues sont à elles deux la première raison de la réussite de ce voyage.

Même en ne connaissant personne, je me suis vite adapté et très vite, tout le monde se connaissait et se respectait. Cette formidable aventure s'est accompagnée d'activités qui, pour la plupart, plaisaient à beaucoup de monde.

Nous avons suivis des cours de philo où nous avons parlé de « liberté », nous avons fait des randonnées où nous avons découverts des paysages magnifiques. J'ai également appris les premiers gestes de secours et reçu mon Brevet ! Enfin, j'ai fait le grand saut en tyrolienne à plus de 15 mètres de haut !

Ce voyage tout en accord avec les valeurs de la Laïcité a vraiment été très enrichissant !

Vivement l'année prochaine !!!

Guillaume Deneufbourg, 14 ans

Mon voyage avec Laïcidad

Le départ de Namur était un des plus beaux moments, c'est là qu'on a commencé à rencontrer d'autres personnes venant de villes différentes !

C'est vraiment des personnes extraordinaires que je ne regrette pas d'avoir rencontrées. Arrivés là-bas, on a découvert le domaine...

Ce sont vraiment de beaux paysages !





Nous sommes partis dans la montagne pour une randonnée... Quatre heures pour monter... Arrivés au dessus, la vue était magnifique.

On a mis trois heures pour descendre, il faisait ensoleillé, il n'a plu qu'une heure ce jour là !



AUCUNE pollution, on remplissait nos gourdes à toutes les sources, rivières qu'on croisait, l'eau étant fraîche et potable.

On a fait deux grands jeux avec des épreuves physiques et d'autres plus intellectuelles, ça m'a fait penser à Koh Lanta !

Grâce à Laïcidad, j'ai maintenant le brevet de premiers soins secouristes de la Croix-Rouge... Nous avons parlé de liberté, égalité.

J'ai bien aimé ce voyage et je le conseille aux adolescents de mon âge, c'était très instructif et ludique à la fois !

Léna Fragneau, 14 ans

La Commune de Morlanwelz, la Province de Hainaut, la Région Wallonne, Picardie Laïque, la Communauté Française, soit de manière générale, soit ponctuellement, soit financièrement, soit en aide-services, nous soutiennent pour réaliser nos activités et gérer nos locaux.

Les activités que nous organisons sont ouvertes à tous.

Nous vous accueillons dans une ambiance conviviale.

La Maison de la Laïcité est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Jeudi 26 septembre : atelier d'art floral



Comme annoncé dans le courrier laïque de juin dernier, l'atelier d'art floral adopte les mêmes périodes de fonctionnement que le calendrier scolaire.

Le mois de septembre sera donc le début d'un nouveau cycle.

Pour que le groupe puisse fonctionner correctement, il ne peut dépasser 15 à 16 personnes. Cela permet de

donner des conseils et astuces de réalisation, de distribuer les fleurs et décorations,... Et d'aider à personnaliser le montage floral.

Les heures resteront inchangées : de 10 à 12 heures et de 13 à 15 heures car deux groupes continueront à être organisés.

Afin de permettre l'achat préalable des fleurs, nous vous demandons de vous inscrire à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26 au moins deux jours avant l'activité.

Aussi, nous invitons les personnes souhaitant rejoindre cet atelier dès septembre à s'inscrire rapidement, soit directement lors d'un passage à notre maison, soit par téléphone (064/ 442326).

Marie-Christine Cuchet

Lundi 23 et 30 septembre : Cours d'italien



ATTENTION : Nouvelle inscription jusqu'au 13 septembre.

Depuis deux ans déjà, un cours d'italien à l'intention d'un public adolescent et adulte est organisé dans notre maison.

Il s'agit d'un partenariat entre la Maison de la Laïcité et l'association « Vincenzo Bellini » de Morlanwelz.

Ces cours sont ouverts à toute personne souhaitant se familiariser à la pratique de cette langue afin de mieux appréhender la culture et les traditions italiennes.

Il ne s'agit donc pas d'une formation scolaire aboutissant à un quelconque certificat ou diplôme et des notions de base sont nécessaires.

Ces séances sont animées par Madame Sophie MATHIEU, Professeur à l'athénée provinciale de Morlanwelz. Elles se déroulent de 17h00 à 18h30 ou de 18h30 à 20h00 selon le groupe.

Dates des prochaines réunions : 7, 14 et 28 octobre.

Lundis 9 et 23 septembre : atelier d'aquarelles



C'est aussi la rentrée pour l'atelier d'aquarelles. Il est toujours possible de rejoindre les participants actuels car chacun, qu'il soit débutant ou confirmé, reçoit les conseils lui permettant de se réaliser à travers la peinture.

Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation reste fixée à 6 € par séance, papier et café compris et parfois la petite

friandise inattendue.

Nous vous invitons à téléphoner préalablement car le nombre de participants par séance ne peut dépasser 12 à 15 personnes maximum afin de permettre de dispenser conseils et assistance, toujours dans la bonne humeur.

Anne-Marie André



La liberté de religion et de conviction selon l'Union Européenne

Protection des droits des non-croyants, opposition envers la limitation des droits fondamentaux et la violence au nom de la religion, confinement de l'objection de conscience au service militaire, réaffirmation du droit de critiquer et de tourner en ridicule religions et croyances et recommandation pour la décriminalisation du délit de blasphème... Suite à l'adoption de nouvelles "Lignes directrices de l'Union sur la promotion et la protection de la liberté de religion ou de conviction", la Fédération humaniste européenne salue l'approche équilibrée adoptée par le Conseil de l'Europe. Elle regrette cependant que l'UE ne soit pas assez ferme vis-à-vis de ses États membres, puisque le blasphème et l'insulte religieuse sont toujours réprimés aux Pays-Bas, au Danemark, en Allemagne, Autriche, Irlande et en Finlande.

Lignes directrices de l'Union européenne sur la liberté de religion et de conviction : la FHE salue un texte équilibré

25 Juin 2013 - Les Ministres des Affaires Etrangères européens, réunis en Conseil à Luxembourg lundi 24 juin, ont adopté les nouvelles « **Lignes directrices de l'Union sur la promotion et la protection de la liberté de religion ou de conviction** ». Rappelant la neutralité de l'UE vis-à-vis de toute religion ou croyance, ces lignes directrices constituent une boîte à outils pour aider l'Union à promouvoir la liberté de religion ou de conviction hors de ses frontières et faire face aux possibles violations de ce droit dans les pays tiers.

La Fédération Humaniste Européenne (FHE) salue l'approche équilibrée adoptée par le Conseil qui reflète la proposition du Service d'Action Extérieure Européen (Commission européenne) et s'éloigne des positions conservatrices avancées par plusieurs députés européens. Les droits des non-croyants, agnostiques et athées seront protégés par l'UE ainsi que le droit fondamental de changer ou d'abandonner sa religion ou ses croyances. L'UE s'opposera également à toute limitation d'autres droits fondamentaux ainsi qu'à toute violence à l'encontre des femmes, des enfants, des minorités religieuses et des personnes LGBTI* justifiées au nom de la liberté religieuse. Par ailleurs, la FHE constate avec satisfaction que le droit à l'objection de conscience reste limité au service

militaire et n'a pas été étendu aux services de santé reproductive et sexuelle tels que l'avortement ou la contraception.

Concernant la liberté d'expression, l'UE réaffirme clairement le droit de critiquer et de tourner en ridicule une religion ou une croyance, tout en promouvant le respect et la tolérance entre les personnes de convictions différentes. Il est intéressant de souligner que si l'UE défend les droits des croyants et non-croyants, elle ne protège donc aucune religion ou croyance en tant que telle. Elle recommande également explicitement de décriminaliser le délit de blasphème dans les pays tiers concernés.

La FHE regrette cependant que l'UE ne soit pas aussi ferme en la matière vis-à-vis de ses Etats Membres. Aujourd'hui encore, plusieurs Etats européens interdisent le blasphème ou sanctionnent l' « insulte religieuse » dans leur législation. La FHE demande donc à l'UE d'adopter une position cohérente sur le blasphème et d'encourager ses Etats Membres à abolir ces lois comme le recommandent la Commission de Venise et l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe.

En tant qu'organisation de la société civile, la FHE est disponible pour contribuer à l'amélioration de ces outils destinés à protéger la liberté de conscience, de religion et de conviction dans les politiques extérieures de l'Union.

**lesbien, gay, bisexuel, transgenre ou intersexe.*

Pierre Galand, Président



**DROGUES :
LA LOI TUE**

parce qu'elle freine la prévention,
entrave les libertés individuelles,
annule l'autonomie des citoyens,
empêche le contrôle des produits,
brise les solidarités citoyennes,
criminalise les consommateurs,
entretient les mafias.



www.laicite.be
le mouvement laïque demande une modification
de la législation en matière de drogues

Jeudi 12 septembre à 20h00

Ciné-club : BARBARA

Un film de Christian PETZOLD

Lundi 16 septembre à 14h15

**« Les lundis du Préau » présente : Folklore Louviérois,
D'Jobri, D'Jobrette et le quartier de Baume (...au coeur)**

Par Michel Host

Vendredi 20 septembre à 19h30

Conférence-débat

« Ecole, profs, élèves : La neutralité n'est pas neutre ! »

Par Nadia GEERTS

Lundi 16 septembre A 12h30

Notre repas mensuel

Bienvenue à partir de 12h00

Blanquette à l'ancienne

Pommes persillés

...

Dessert - Café

...

12 €



Réservation jusqu'au mercredi 11 septembre

Téléphone : 064/ 44 23 26

Mail : laicite.mlz@skynet.be

Ce repas est suivi de la conférence de Michel Host

**N'hésitez pas, autour de vous, à parler de nos activités qui
permettent rencontre, réflexion, échange et détente**